

Des plans de licenciements à l'exigence de réorientation des politiques industrielles ⁽¹⁾

Brigitte Dareau*

La contestation des licenciements « boursiers » ou non boursiers devrait nous permettre de faire progresser le débat politique sur l'exigence de dépassement du marché capitaliste du travail en allant vers la construction d'un système de sécurité d'emploi ou de formation avec la continuité des droits et des revenus et en réorientant de manière novatrice les politiques industrielles et les financements. Telle nous semble être la voie à pratiquer dans la perspective de dépassement du système capitaliste et de toutes ses aliénations économiques, sociales et culturelles.

Nos réponses politiques aux problèmes auxquels les salariés et la population sont confrontés devraient être à la hauteur des défis que nous lancent les forces sociales et politiques ultra-libérales et social-démocrates qui s'appliquent à démanteler les protections, à pervertir les interventions publiques et sociales et à laisser libre cours à la loi du marché financier et aux intérêts privés des actionnaires.

L'on assiste aujourd'hui à de grands bouleversements liés au fait que le marché financier – en s'appuyant sur la révolution informationnelle – convoite toutes les activités humaines. C'est pourquoi des questions aussi fondamentales que l'emploi, la formation, la sécurité sanitaire, l'environnement, la sécurité alimentaire, l'indépendance technologique, les



identités culturelles, la recherche médicale et l'éthique deviennent autant de champs d'affrontement à partir desquels il faudrait viser le renversement de la dictature du marché financier et la régulation sociale par le chômage, l'exclusion et l'assistanat.

Cela appelle la construction de réponses qui donnent du sens et de l'épaisseur transformatrice à celles de nos propositions traitant dans l'immédiat les difficultés des salariés et des blocages de la société. A défaut, ces mêmes propositions – quelque puissent être leur pertinence – seront perçues seulement comme des moyens de défense sans perspective de transformation sociale alternative à la dictature des marchés.

La période nouvelle de bouleversements des systèmes productifs ne

condamne pas la mise en œuvre de politiques industrielles nationales ambitieuses et novatrices. C'est ce à quoi nous pousse notre refus des licenciements. Ces bouleversements rendent ces politiques industrielles possibles et nécessaires afin de répondre aux défis de la révolution informationnelle dans les technologies et les biotechnologies et par-là même aux besoins de développement humain.

La donne change particulièrement sous les effets conjugués de la globalisation financière et la révolution informationnelle.

Des processus de déconstruction/reconstruction des systèmes productifs sont à l'œuvre. Des entreprises et des grands groupes pilotent

* Responsable de la Commission énergétique et industrielle du PCF.

désormais des réseaux mondiaux d'usines, d'unités de services, de bureaux d'études, de laboratoires comme des réseaux intégrés, producteurs de valeurs et de profits ; véritables puzzles transnationaux. Nous assistons à une formidable recomposition du système productif sous l'effet combiné de la nouvelle révolution informationnelle dans les technologies et l'explosion des marchés financiers avec la prééminence de la création de valeur actionnariale dans les choix stratégiques des entreprises. Les innovations informationnelles dans les technologies sont dévoyées par la logique capitaliste qui s'en sert pour faire franchir aux normes de rentabilité financière une nouvelle étape vertigineuse : l'application des nouvelles normes comptables anglo-saxonnes permettant le contrôle instantané de la conformité du travail des salariés aux exigences de la rentabilité financière. La baisse des coûts salariaux devient l'instrument de prédilection dans les gestions des entreprises et la destruction irréparable des ressources humaines qui atteint des seuils inédits.

La révolution dans les biotechnologies est également de plus en plus soumise à la logique de la rentabilité financière qui aggrave les inégalités face à la santé et à la sécurité alimentaire et menace le bien-être des individus et de la société.

Mais, inséparablement, de nouvelles aspirations s'expriment libérant des potentialités de transformation dont on évalue insuffisamment l'ampleur. Les nouvelles technologies développent objectivement les conditions de nouveaux partages et d'efficacité ouvrant des pistes pour dépasser des formes marchandes régulées par le taux de profit. En même temps, la montée des inquiétudes devant l'insécurité sanitaire, alimentaire, environnementale et climatique pose le problème de la ré-appropriation de la société de son propre avenir exproprié par les technocraties nationales et européennes.

Dans ce processus de déconstruction-reconstruction et de dégradation de l'humain émergent plusieurs défis fondamentaux

Les premiers défis : sont ceux de l'accès au savoir, à l'emploi, à la culture, aux coopérations, aux partages et à l'indépendance technologique.

La révolution informationnelle ne

bouleverse pas uniquement les moyens de communication – comme il est communément admis – mais au-delà transforme les systèmes socio-productifs ainsi que les relations et synergies dans et hors travail. Dans le même temps, cette révolution redimensionne la place de la recherche qui devient une activité productive en tant que telle (source directe d'accumulation du capital) et de la formation avec un besoin massif d'élévation des qualifications. Ainsi, la question du partage des ressources et des informations, celle des coopérations pour partager les coûts, les financements et le produit de la recherche deviennent des éléments décisifs dans les enjeux de transformation sociale et de dépassement du système capitaliste.

Prenons, à titre d'illustration, l'entreprise d'informatique Bull et le secteur des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTIC).

Dernier grand constructeur informatique européen, après privatisation et absence d'investissements stratégiques par ses actionnaires, Bull subit un processus de démantèlement qui conduit à sa disparition si rien n'est fait pour inverser le cours des choix politiques effectués depuis plusieurs années.

Quand des personnalités comme Jacques Stern (ancien président de Bull) posent avec force la question de la nécessité et de la possibilité d'une ambition industrielle nationale dans l'informatique ; ou quand Jérémey Rifkin (président de la Foundation on Economic Trends – Washington D.C.), ou encore quand Jérôme Clément (PDG d'Arte France) posent la question d'un service public, voire même d'une propriété publique, sur le numérique hertzien, nous communistes, devons-nous rester en dehors de cette bataille politique qui ouvre de larges possibilités de rassemblement pour une alternative démocratique à la domination des marchés financiers.

Au-delà de Bull, les entreprises du secteur des T.I.C. (France Télécom, Alcatel, Thomson-Multimédia, Thalès – ex. SGS Thomson –, etc.) sont engagées dans une fuite en avant à hauts risques dans la croissance financière qui pèse déjà très lourdement en terme d'irresponsabilité sociale de ces entreprises.

En l'absence de politique industrielle dans ce secteur stratégique

livré au marché financier, les politiques français et européens multiplient les discours sur la société de l'information. Discours dont la fonction première est d'obtenir un désarmement intellectuel et politique extrêmement dangereux.

C'est pourquoi nous proposons de construire un réseau de réflexion, d'intelligence et d'interventions pour sauver Bull de nous s'inscrire fortement dans les enjeux politiques, sociaux et économiques liés aux NTIC et de faire vivre, dans ce domaine, un projet industriel et politique alternatif ouvrant des horizons inédits pour la transformation de la société.

Ainsi à l'avènement de la société de la connaissance et du savoir devrait répondre la construction d'un service public nouveau sous forme de mission nationale décentralisée et ouvert directement aux coopérations avec des partenaires européens et internationaux tant publics que privés. Il ne procède ni des pratiques institutionnelles actuelles (service public d'Administration nationale) ni des grands projets classiques exposés à la prédation du secteur marchand domestique ou extérieur.

Ce projet est porteur d'une double finalité qui renvoie aux exigences modernes de dépassement de la fausse alternative « société de marché financier » ou « révolution étatiste » :

- la première finalité est celle de la démocratisation de l'accès et de l'utilisation de l'information, du savoir et des savoir-faire disponibles pour de nouveaux partages promouvant l'humain ;

- la seconde finalité est l'appropriation sociale de nouveaux droits et pouvoirs d'intervention sur la finalité des entreprises dans la perspective d'une nouvelle citoyenneté multidimensionnelle dans les espaces publics et dans les sphères d'activités (salariales, domestiques et autonomes).

Les deuxièmes défis : ceux de la maîtrise sociale et démocratique, du développement des coopérations et de l'accès aux pouvoirs avec de nouveaux droits sur les financements.

La France est encore un grand pays industriel qui dispose d'atouts publics importants. Pour les mobiliser, il faut combattre inséparablement la solution réactionnaire des privatisations et déréglementations et la solution étatiste.

Penser les termes d'une réorienta-

tion des politiques industrielles nous interdit de nous contenter d'un secteur public en situation de statu quo et de résistance à la prédation des intérêts privés. Au contraire, nous avons à concevoir un nouveau secteur public producteur d'impulsion, d'incitation et d'orientation au-delà de son propre champ en direction du secteur privé au travers de coopérations nouvelles basées sur la promotion de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale.

Prenons le cas de la SNECMA (motoriste aéronautique et de lanceurs spatiaux).

Le projet gouvernemental est de lancer un processus de privatisations avec des alliances capitalistiques, une croissance externe transnationale et une mise en bourse (principalement pour les investisseurs institutionnels). Si la base du regroupement préconisé est européenne, elle évoluera forcément vers des rapprochements internationaux (principalement américains).

Dans ce domaine, la question n'est pas de savoir s'il faut des coopérations internationales. C'est nécessaire et cela peut avoir des effets très positifs. La question est : quel contenu et quelle forme de coopérations va-t-on construire ?

Ne faut-il pas travailler à une alternative à ce processus de privatisation/mégafusion branché sur les marchés financiers ?

L'avenir de la Snecma renvoie à des enjeux considérables.

Des enjeux politiques :

Face au processus de privatisation, il s'agit de faire grandir le débat autour d'une alternative fondée sur :

- le développement de coopérations industrielles et technologiques avec divers partenaires internationaux (européens, américains ou autres) sans passer obligatoirement par des liens capitalistiques. Ça existe. Ça marche. La Snecma est exemplaire dans ce type de coopérations.

- la construction d'une alternative aux marchés financiers par le développement du crédit bonifié et le contrôle de l'utilisation des fonds publics aux différents niveaux : régional - national - européen.

- la promotion de nouveaux pouvoirs d'interventions des salariés. Encore faut-il le travailler à articuler pouvoirs des salariés et finances ?

Des enjeux économiques :

Le transport aérien civil est en forte croissance en raison de sa démocratisation et la globalisation des échanges. En outre, les technologies spatiales sont en train de passer à l'ère industrielle.

Cela représente beaucoup d'emplois qualifiés. Les enjeux touchent également à l'indépendance et la maîtrise nationales. Par exemple, la maîtrise des technologies spatiales est

également déterminante dans la maîtrise des T.I.C. ou dans l'observation de la terre pour la gestion des ressources naturelles.

Des enjeux sociaux et sociétaux :

Mais les enjeux ne sont pas seulement économiques ; ils sont également environnementaux ou de sécurité. On peut le percevoir à travers, par exemple, les problèmes que pose le développement des plates-formes aéroportuaires. Peut-on accepter un taux de croissance des nuisances et des risques comparables au taux de croissance de l'activité de ce secteur ? La réponse est évidemment non. Après un doublement sur la dernière décennie, un nouveau doublement du nombre de passagers est attendu à l'horizon 2010, des nuisances aussi (voir la protestation des riverains). Les solutions techniques existent pour maintenir au moins au niveau actuel, voire réduire, le niveau des nuisances et des risques.

Cela nécessite également une politique de réglementation et de coopérations au niveau international donnant la priorité aux intérêts des populations.

Aller dans ce sens fait apparaître des défis majeurs en matière : de financement, de démocratie, de coopérations fondées sur le développement des capacités humaines (emploi/travail/formation).

Prenons enfin l'exemple d'Aventis où la rentabilité financière compromet la santé publique le bien-être de des populations.

Aventis - le grand groupe né de la fusion de Rhône-Poulenc et Hoechst - compte se recentrer sur la branche « pharmacie », branche plus rentable actuellement. Ce groupe a enregistré, au cours du premier trimestre 2001, un résultat net dans la branche pharmacie de 65 %. Tandis que le résultat net toutes activités confondues s'accroît seulement de 23 %. Ce constat conforterait les dirigeants de l'entreprise - obsédés par la création de valeur pour les actionnaires - dans leur décision de cession des activités « nutrition animale » et de la filiale d'agrochimie « CropScience ». Pourtant, les profits bruts de cette filiale augmentent de 21 % à 265 millions d'euros (1,7 mds de francs) malgré les aléas climatiques et l'épidémie de la fièvre aphteuse. Et ce, grâce, entre autres, à la suppression de milliers d'emplois.

En optant pour ce choix stratégique de recentrage sur les activités phar-



maceutiques les plus rentables pour les actionnaires, les dirigeants d'Aventis expriment leur mépris à l'égard du bien-être de la population, de l'avenir des territoires et de la survie de l'agriculture française et européenne. Alors que l'actualité montre bien le lien étroit entre santé publique, alimentation animale et OGM notamment en Europe.

Encore plus grave, cette spécialisation dans la pharmacie – dont le marché américain est le principal débouché – impliquera l'abandon de la recherche sur les pathologies les plus spécifiques à la population européenne : voir l'exemple du démantèlement du centre de recherche sur les maladies de l'os à Romainville et l'incertitude sur l'avenir du centre de Vitry. Désormais, les décisions de recherche sont déterminées par la prégnance du marché américain au risque de voir disparaître prochainement la recherche pharmaceutique française.

De manière plus fondamentale, la dictature des normes de rentabilité financière fait son œuvre dès la phase de recherche-développement : toute activité de recherche dont le profit escompté demeure, en raison de la vive concurrence, inférieur à 1 milliard de dollars est rapidement abandonnée sans état d'âme.

De ce fait, Aventis participe de plus en plus à ce mouvement de concentration de la recherche et de la production de médicaments destinés aux trois grandes aires géographiques :

USA, Japon, Asie. Quid des malades et des pathologies non rentables et des pays pauvres « non solvables » ravagés par les épidémies (pas seulement le sida en Afrique mais aussi toutes les maladies tropicales pour lesquelles il n'y a même pas de médicaments).

Le PCF pèsera de tout son poids dans cette bataille qu'il faudrait engager contre les crimes de la création de valeur pour les actionnaires sur trois fronts complémentaires :

- le maintien et le développement des centres de recherche en France afin de favoriser l'accumulation des savoirs médicaux et la réponse aux besoins de santé de la population et de consolider l'emploi dans ce secteur d'avenir dont dépend le bien-être de la population. N'est-ce pas dans cet esprit que Robert Hue soutient, dans sa lettre à Christian Pierret, la demande des salariés d'organiser une table ronde avec la suspension des choix stratégiques décidés par Aventis. La proposition d'un « amendement centres de recherche en France » mérite d'être discutée.

- la remise en cause du système de brevet (droit de propriété) qui permet, dans le cadre de l'OMC, d'interdire à des pays pauvres de produire ou d'acheter les médicaments dont ils ont besoin. Le recul des 39 laboratoires pharmaceutiques au procès de Pretoria est une première victoire à cet effet. Le PCF – avec d'autres (Inde, Afrique du Sud, Brésil) – fera prévaloir le droit de tous ces pays d'accé-

der aux moyens financiers (en vue d'acheter les médicaments génériques) et l'exigence de les faire bénéficier de coopérations scientifiques et techniques leur permettant de produire les médicaments correspondant à leurs besoins ;

- la maîtrise sociale de l'industrie et de la recherche dans le domaine des médicaments ;

- les troisièmes défis : sont ceux de la conquête de nouveaux pouvoirs pour les salariés et les citoyens au titre de la transparence des choix, des financements et de l'utilisation de l'argent (crédit, fonds publics et profits des entreprises) comme moyen de réponse radicale à l'exigence de coopérations, de partages et d'éradication du chômage, de la précarité et de l'exclusion. n

1. Ce texte, ainsi que celui qui suit du collectif Snecma du PCF, ont été rédigés avant l'annonce, faite le samedi 23 juin par Lionel Jospin, à l'occasion du Salon du Bourget, de l'ouverture du capital de la Snecma. Une délégation du PCF visitant le Salon le jeudi 21 juin avait auparavant fait part de son hostilité à ce qui n'était qu'un projet, confirmé depuis, en déclarant notamment : « la mise en Bourse d'une partie, même minoritaire, du capital de la SNECMA n'est pas une solution convaincante. Cette opération n'aurait d'autre objet que de lever des fonds privés pour une croissance externe visant, dans un premier temps, une restructuration européenne. En l'absence d'un projet industriel ambitieux, ce processus ne pourrait que créer une situation très incertaine pour l'avenir du motoriste public » (voir *L'Humanité* du vendredi 22 juin et du lundi 25 juin).



BON DE COMMANDE

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Nombre d'exemplaires..... x 10 F = F

Règlement à l'ordre d'Economie et Politique
2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris

Tiré à part du dossier du n° mars-avril
 Prix : 10 F - 24 pages